

TRANSPORT ACTIF DE LA VILLE DE CHANDLER

***** Pour rester à l'affût des nouveautés en matière de transport actif, abonnez-vous à notre page Facebook ou consultez cette page fréquemment *****

Le transport actif consiste à utiliser sa propre énergie pour se déplacer d'un endroit à un autre. On peut se déplacer à pied, à vélo, en planche à roulettes, en patins à roues alignées, en fauteuil roulant et autres. Ces modes de transport engendrent des retombées positives de plus en plus connues et démontrées sur la santé des individus, les activités économiques et la vitalité des territoires.

Ces retombées encouragent les villes et municipalités du Québec à entreprendre des démarches visant à développer une offre de mobilité plus diversifiée et responsable. À Chandler, on emboîte le pas et on ambitionne à développer l'offre. Cette initiative vise à :

- Établir un périmètre urbain sûr et inclusif pour tous les usagers ;
- Donner un aspect plus moderne aux rues qui ont été aménagées de manière à répondre aux besoins de l'ancienne ère mono-industrielle de la ville ;
- Accroître l'attractivité de Chandler pour être une destination de choix dans une région administrative qui connaît depuis tout récemment une immigration positive.
- Offrir une alternative à l'automobile pour les déplacements de courte et moyenne distance ;

Pour arriver à ses fins, la ville s'est entourée de partenaires dynamiques et s'est dotée de moyens concrets :

- Implantation d'un projet-pilote sur la rue MGR Ross et l'avenue Daignault (2023)
- Création d'un comité municipal de transport actif composé de 9 membres (2023)
- Aménagement de stations de vélopartage RÉGÎM (2024)
- Réalisation du Plan de mobilité active sur 7 ans (2024)
- Réalisation d'une évaluation des impacts sur la santé de la mise en œuvre du plan d'action du Plan de mobilité active (2025)
- Réaménagement du parc de l'ancienne usine Gaspésia
- Organisation d'activités de promotion et d'ateliers de consultation publique (En continu)
- Réalisation d'un projet de bornes de recharge pour vélos électriques (À VENIR)

PROJET-PILOTE « SÉCURISONS MGR ROSS »

Depuis quelques années, la ville reçoit plusieurs signalements concernant la vitesse et les comportements excessifs de certains automobilistes dans ses rues locales.

En 2023, la ville de Chandler a décidé de porter une attention particulière à cet enjeu et à la sécurité des déplacements sur son territoire. Elle a réalisé un projet-pilote qui vise à encadrer et sécuriser les déplacements actifs dans la rue Monseigneur-F. X.-Ross et l'avenue Daignault. Le projet se traduit par une réallocation des espaces de chaussée pour permettre l'implantation d'une piste multifonctionnelle bidirectionnelle sur l'accotement.

Ce projet est stratégiquement situé car il se situe à proximité des grands générateurs de déplacements, tels que les complexes hospitaliers et institutionnels, le centre commercial, les garderies, l'école secondaire, les habitations à loyer modique, et bien plus.

En plus, ce projet-pilote vise à encourager les usagers à utiliser leur propre locomotion pour se déplacer et à introduire la notion de transport actif à la population. Ultiment, le projet vise aussi à obtenir l'acceptabilité sociale pour permettre d'optimiser un éventuel aménagement permanent.

Pour consulter la fiche du projet, [cliquer ici](#).



Crédit photo : CISSS de la Gaspésie, 2024.



Crédit photo : Ville de Chandler, 2024.

DÉFINITION DU MANDAT ET NOMINATION DES MEMBRES COMITÉ DE TRANSPORT ACTIF

LE MANDAT DU COMITÉ

- Proposer et analyser des projets/initiatives de transport actif ;
- Assurer le suivi des actions prévues au Plan de Mobilité Active ;
- Sensibiliser la population aux bénéfices du transport actif ;
- Au besoin, accompagner la ville lors d'événements publics et communautaires.

LES MEMBRES DU COMITÉ

Le Comité de transport actif de la Ville de Chandler est composé de citoyens, d'élus municipaux, de responsables d'institutions (CISSS), de représentants d'organismes (RDS, MRC) et du chargé de projets au Service de l'urbanisme et environnement de la ville.

Pierre-Luc Arsenault	Conseiller municipal – Quartier Pabos
Raynald Leblanc	Conseiller municipal – Quartier Chandler Est
Marc-André Noël	Chargé de projets en urbanisme et environnement
Mélissa Fradette	Agente de promotion de la santé, Direction régionale de santé publique du CISSS de la Gaspésie
Marjolaine Poulin	Agente de promotion de la santé, Direction régionale de santé publique du CISSS de la Gaspésie

Myriam Carbonneau-Girouard	Agente de développement, Réseau de développement social Rocher-Percé
Brigitte Paradis	Coordonnatrice en sports & loisirs, MRC du Rocher-Percé
Maude Ouellet	Membre communautaire
Vacant	Membre communautaire
Vacant	Membre communautaire

AMÉNAGEMENT DE STATIONS DE VÉLOPARTAGE RÉGÎM

En 2024, la ville de Chandler en partenariat avec la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles de la Madeleine (RÉGÎM), a installé deux (2) stations de vélos à assistance électrique pour la location en libre-service. Les stations sont composés d'un total de 6 vélos et sont situés en face de l'hôtel de ville dans le stationnement au 35 Rue Commerciale Ouest, Chandler, G0C 1K0 et au Centre de services partagés au 163 Rue Commerciale Ouest, Chandler, G0C 1K0.

Pour savoir comment réserver ou pour en apprendre d'avantage sur le réseau de vélopartage de la RÉGÎM, veuillez cliquer ici. (<https://regim.info/st/velo/>)



Crédit photo : Ville de Chandler, 2024.

PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE 2025-2032

En 2024, la Ville de Chandler a fait appel à Mobili-T pour son expertise en gestion des déplacements et en mobilité durable et active dans le but de répondre aux enjeux soulevés ces dernières années par la population en matière de transport actif.

La ville de Chandler veut se munir d'une vision structurante du développement de son réseau de transport actif et planifier les interventions et investissements qui sauront favoriser l'utilisation des modes de transport actifs sur l'ensemble de son territoire. Un plan de mobilité active a ainsi été produit pour nous guider dans la prise de décision au cours des sept (7) prochaines années.

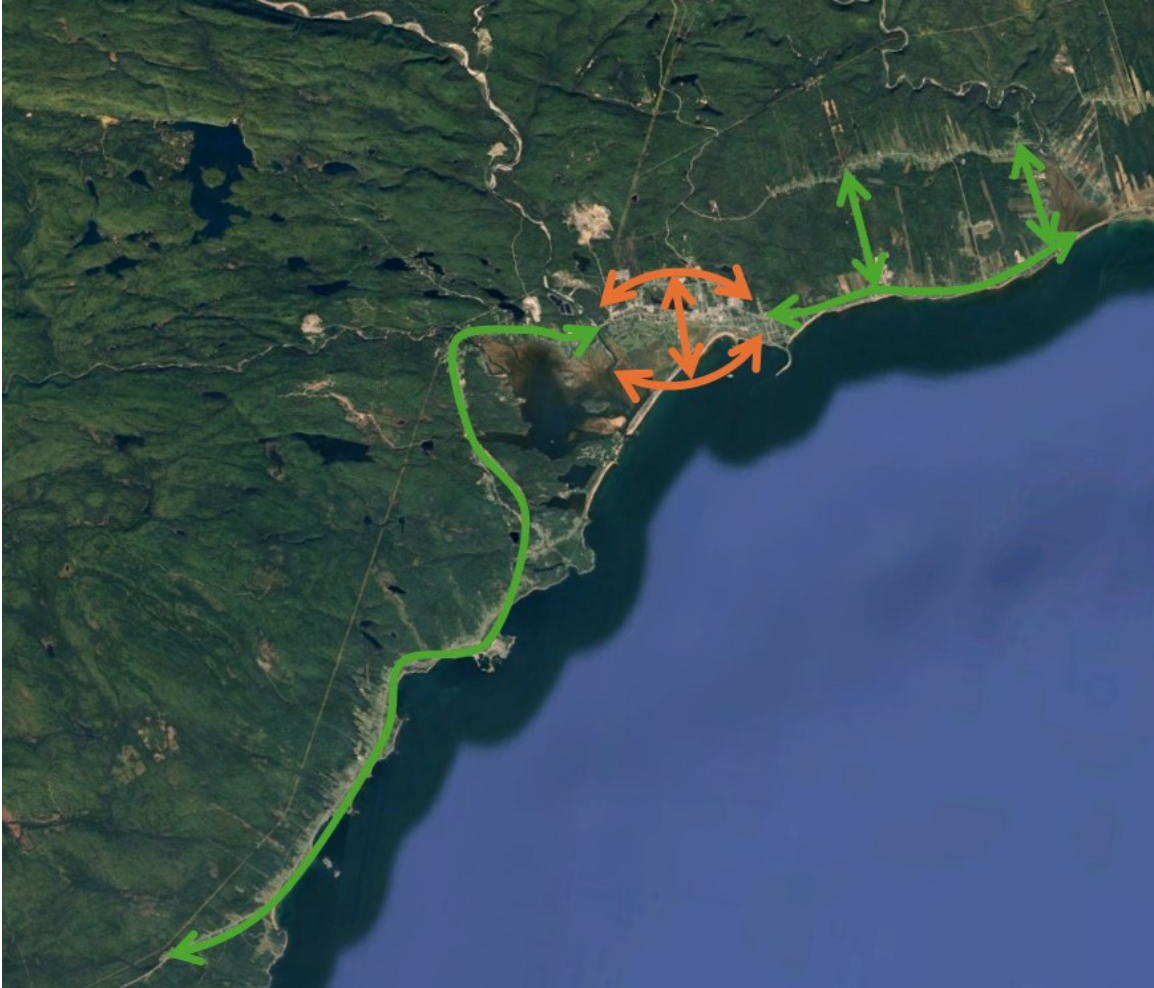
Le plan met de l'avant cinq (5) grandes orientations desquelles découleront différents axes d'interventions et d'actions :

1. Gouvernance, vision et planification urbaine
2. Connectivité et développement des réseaux actifs
3. Accessibilité et sécurité des déplacements actifs
4. Environnement confortable et pratique pour les déplacements actifs
5. Communication, sensibilisation et éducation aux transports actifs

VISION ADOPTÉE

« D'ici 2032, tous les cinq (5) quartiers seront connectés entre eux par des infrastructures et parcours stratégiques afin de répondre aux besoins de la population et d'encourager l'adoption des déplacements actifs dans un cadre convivial et sécuritaire pour tous.

De plus, le centre-ville de Chandler sera traversé par un corridor au nord, un corridor au sud et un lien nord-sud pour boucler les tronçons et faire un véritable réseau interconnecté. »



Carte conceptuelle de la vision du Plan de mobilité active 2025-2032. Crédit : Ville de Chandler, 2025.

Pour consulter le Plan de mobilité active 2025-2032 de la ville de Chandler, [cliquer ici](#).

ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche qui permet d'informer les décideuses et les décideurs municipaux des impacts d'un projet sur la santé des citoyens et d'apporter des solutions réalistes pour maximiser les retombées positives et minimiser celles négatives.

En se basant sur les données probantes et contextuelles, l'équipe de la Direction régionale de santé publique (DRSP) produit une analyse et des recommandations qui tiennent compte du contexte du projet et qui permettent de maximiser les bénéfices sur la santé. Pour en

savoir plus sur l'ÉIS, veuillez-vous référer ici : [Évaluation d'impact sur la santé - Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie](#)

Vu son caractère structurant, le projet de développement du transport actif de la ville de Chandler cadrerait directement avec l'appel de proposition visant à obtenir du financement du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. La ville de Chandler a ainsi été retenu par la Direction régionale de santé publique de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine (DRSP-GÎM) pour produire une ÉIS sur le plan de mobilité active. Elle est en cours d'élaboration et sera disponible d'ici la fin de l'été 2025.

Pour consulter l'ÉIS du plan de mobilité active de la ville de Chandler, veuillez cliquer ici. [À VENIR]

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE L'ANCIENNE USINE GASPÉSIA

La ville de Chandler a l'ambition d'aménager un grand parc récréotouristique municipal sur le site de l'ancienne usine Gaspésia. Elle souhaite l'aménager en considérant les besoins de nos populations et les atouts acquis de la ville en matière de sports & loisirs, de divertissement, de culture et de contemplation de ses magnifiques paysages.

Du même fait, ce parc deviendrait un point central dans le développement transport actif et dans la mise en œuvre de Plan de mobilité active de la ville. Il fera partie intégrante du lien qui connecte les boucles nord et sud du centre-ville. Des parcours seront aménagés sur le site pour permettre de rejoindre :

- Les écoles primaires Saint-Joseph et Saint-Patrick
- L'atelier d'art
- Le circuit des Bâtisseurs
- La plage et la halte routière du chenal
- La plage municipale de la marina

ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE

Pour consulter le tableau récapitulatif des activités de promotion et de consultation publique en lien avec le transport actif, veuillez [cliquer ici](#).

Pour visionner la vidéo promotionnelle sur le transport actif à Chandler produite par le CISSS de la Gaspésie, veuillez cliquer ici : [Chandler en mouvement pour une ville active et en santé](#)

En 2025, un atelier de consultation publique sera organisée à l'atelier d'art de Chandler. Le but sera de réunir la plus grande diversité de citoyens et d'acteurs du milieu en tables rondes afin de :

- Informer et sensibiliser la population aux bénéfices du transport actif ;
- Partager la vision de la ville en matière de transport actif et les résultats des consultations citoyennes ;
- Discuter autour des scénarios prioritaires du Plan de mobilité active et suggérer des ajouts ;
- Rêver et s'appropriier le futur de la ville.

Pour participer à l'atelier de consultation publique, l'inscription est requise. Vous pouvez vous inscrire en cliquant ici. (À VENIR)